lensois ont lieu chaque jeudi dans la salle de l'Alhambra, rue de la Grae prolongée, de 7 à 9 heures du soir, sous la direction du maître Lapauwe, d'Arras.

HIPPISME

COURSES A LE TREMBLAY

1re COURSE. — 1. Mon Désir, G. Garner, g. 19.50; p. 15.00. — 2. Warsaw, H. Semblat, p. 20.50.

2e COURSE. — 1. Priori, F. Williams, g. 17.50 ; p. 11.00. — 2. Le Rempart, A. Scharpe, p. 18.50. — 3. Dark, Samblat, p. 14.00.

3e COURSE. — 1. Fofolle, A. Esling, g. 35.50 ; p. 13.50 — 2. Tétralela, H. Semblat, p. 11.00.

4e COURSE. — 1. Aethelstan, G. Stern, g. 39.50 ; p. 22.50. — 2. Terre Neuvien, C. Hobbs ,p. 15.00.

5e COURSE. — 1. Canapé, H. Semblat, g. 31.00 ; p. 20.00. — 2. Lustucru, E. Gardner, p. 51.50.

6e COURSE. — 1. Saline, M. Amossé, g. 71.00 ; p. 24.50. — 2. Cinéma, H. Linquet, p. 24.00. — 3. Selva, G. Kréel, p. 47.50.

Les imputations d'indemnités de dommages de guerre

Par une question écrite dont il saisissait en temps opportun le ministre des Finances, Léon ESCOFFIER, député du Nord, exposait que les feuilles d'imposition de l'exercice 1924, voire des exercices 1919 et 1920, ont été envoyées à Lille, aux contribuables, pendant la première quinzaine de janvier 1925 et qu'aussitôt maints sinistrés qui, se basant sur les dispositions de l'article 46 de la loi du 17 avril 1919, croyaient devoir solliciter l'imputation de leurs indemnités à l'acquit de leurs contributions, ont vu leurs demandes impitoyablement rejetées.

ESCOFFIER ajoutait que « la modification de l'article 46 n'a pas un effet rétroactif et que, jusqu'à promulgation, les sinistrés intéressés ont raison de croire à la validité de leurs demandes d'imputation » et demandait quelles mesures le Ministre comptait prendre à ce sujet.

La réponse du Ministre (J. O. du 29 avril, Débats parlementaires), qu'ESCOFFIER a bien voulu nous communiquer, établit que le sinistré qui, par une demande susceptible d'aboutir immédiatement à l'imputation à valoir sur la perte subie ou sur l'indemnité supplémentaire due à raison de remploi dûment justifié, déposée entre les mains du percepteur détenteur des rôles avant le jour où la loi du 31 décembre 1924 est entrée en vigueur dans l'arrondissement de l'imposition, a régulièrement exercé son droit à imputation, doit obtenir l'imputation des impôts faisant l'objet de la dite demande, quel que soit le montant en perte subie des indemnités dont il est attributaire.

Par contre, ajoute le Ministre, dès l'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1924, dans l'arrondissement de l'imposition, ont cessé d'être redevables, au regard de cette loi, les demandes d'imputations formées par les contribuables dont les indemnités pour réparation de dommages de guerre dûment totalisées dépassent 10.000 francs en perte subie.

Il ne semble pas pouvoir être reproché à cette interprétation de faire échec au principe de la non-rétroactivité des lois.

Quant aux rôles, ils peuvent être mis en recouvrement : 1° Jusqu'au 30 avril de la seconde année de l'exercice en ce qui concerne les anciennes contributions directes et les taxes assimilées à ces contributions ; 2° Jusqu'au 31 décembre de la sixième année suivant celle au titre de laquelle auraient pu être établis l'impôt général sur le revenu et les impôts cédulaires sur les revenus.

Les rôles ayant été mis en recouvrement dans les délais légaux et la distribution des avertissements ayant été effectuée sans retard, il n'est pas possible d'envisager les mesures propres à relever certains contribuables de la déchéance qu'ils ont subie par application de la loi du 31 décembre 1924 (article 54).

Observation est faite que, par mesure transitoire, la loi du 31 mars 1925 a autorisé les sinistrés à demander jusqu'au 1er juillet 1925, dans les conditions prévues par les lois des 17 avril 1919 et 18 juillet 1923, l'imputation des contributions directes et taxes assimilées de l'année 1924 et des années antérieures, à l'exception de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre, comprises dans les rôles mis en recouvrement après le 1er octobre 1924.

LE 25me ANNIVERSAIRE DE L'ECOLE D'ARTS ET METIERS DE LILLE

Nous avons annoncé les fêtes qui auront lieu à Lille les 16 et 17 Mai prochain à l'occasion du 25e Anniversaire de l'Ecole d'Arts et Métiers de Lille. Voici le programme de ces fêtes :

Samedi 16 Mai, à 15 heures. — Salle de la Société Industrielle de Lille : Manifestation en l'honneur de l'Enseignement Technique, sous la présidence de M. Labbé, directeur de l'Enseignement Technique.

Conférence de M. Paul Janet, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole Supérieure d'Electricité, sur un grand savant : Ampère, sa vie, son œuvre.

Discours de M. Delage, président de la Société des Anciens Elèves des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers sur l'Importance de l'Enseignement Technique et le rôle de l'ingénieur dans le Développement Industriel.

A 20 h. 30 : Soirée de Gala au Grand Théâtre : « Gringoire », par la Comédie Française ; « Taglioni chez Musette », ballet en 1 acte, de MM. Staats et Funck Brentano, Musique de l'époque 1830, arrangée par M. Busser. Ce ballet sera donné avec le concours de Mlle Zambelli, celui de M. Aveline et avec le corps de ballet complet du Grand Opéra. Orchestre sous la direction de M. Busser, chef d'orchestre du Grand Opéra.

Dimanche 17 Mai. — A 10 h., Visite de l'Ecole d'Arts et Métiers ; à midi, Aux Ambassadeurs, Grand Banquet sous la présidence de M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique ; à 16 h. 30, Dans le salon de l'Hôtel Delannoy, Thé dansant, réservé aux familles.

L'AVIATION EN INDO-CHINE

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine a signé un arrêté autorisant le service de l'aéronautique à créer, sur un certain nombre de points du territoire de l'Annam, du Tonkin, de la Cochinchine, du Cambodge et du Laos, des dépôts permanents ou provisoires de combustibles et ingrédients spéciaux pour avions et, le cas échéant, de matériel.

Supprimez vos Douleurs Rhumatismales
EMPLOYEZ LE 'SLOAN'
Pas de friction

Ne souffrez plus !
Le Sloan soulage à l'instant même

Que vous souffriez de Rhumatismes aux articulations et aux muscles, de Lumbago, Sciatique, Entorses ou Contusions, toutes ces tortures disparaissent sous l'action calmante du Liniment Sloan. Appliquez un peu de Sloan à l'endroit où la douleur se fait sentir et le mal disparaît — sans délai, sans friction.

LINIMENT SLOAN
TUE LA DOULEUR

En vente dans toutes les Pharmacies. Prix, Fr. 7.85 le flacon (impôt compris).
GROS : LABORATOIRES SUBSTANTIA,
Guillemoteau et Cie, Pharmacien, 70, rue de Strasbourg, Vincennes, Paris.

Récolte mondiale du coton en 1925

Paris, 9. — On évalue que le total de la production mondiale du coton en 1925 sera d'environ 24.700.000 balles de 478 livres poids net, non compris les linters américains et les cotons employés pour la consommation domestique dans les pays d'Extrême-Orient. La campagne précédente s'était traduite par une production de 19 millions 590.000 balles seulement.

Pendant la première moitié de la saison, la consommation mondiale a absorbé 10.819.000 balles. On estime que, pendant le semestre suivant, 12 millions de balles seront absorbées et que, au mois de juillet, on pourra compter sur un excédent d'environ 700.000 balles.

D'après les prévisions actuelles, la récolte des Etats-Unis dépassera 13.600.000 balles. La consommation mondiale qui a absorbé, pendant les six premiers mois de la saison, 6.134.000 balles, atteindra probablement le chiffre total de 13 millions de balles, laissant par conséquent 600.000 balles disponibles pour les stocks.

En Egypte, la production sera d'environ 921.000 balles égyptiennes de 330 kilogs. Pendant le premier semestre de la saison, 508.000 balles ont été absorbées et on prévoit une consommation totale de 1.016.000 balles. Les stocks déjà existants se trouveront donc absorbés, à moins que la progression des prix ne restreigne le marché des cotons égyptiens. De toute manière, les stocks seront peu importants à la fin de la saison 1925.

Enfin, dans l'Inde, en dépit de l'imprécision des chiffres que l'on possède, on peut évaluer la production à 5.069.000 balles américaines. La consommation annuelle étant estimée à plus de 5 millions et demi de balles, les stocks ne seront guère accrus à la fin de la saison.

Ajoutons que, dans les deux autres pays principaux producteurs, les évaluations sont les suivantes : Brésil, 605.000 balles ; Pérou, 180.700 balles ; Mexique, 281.000 balles.

LE COMMERCE DES TISSUS EN A. O. F.

Au point de vue des tissus et plus spécialement des cotonnades, nos établissements de l'Afrique orientale sont envahis par les articles de provenance anglaise, américaine et japonaise.

L'Agence générale des colonies vient de réunir une collection complète des principaux tissus qui retiennent les préférences de la clientèle indigène et elle appelle instamment l'attention des spécialistes et des techniciens français du tissage sur ces échantillons, qui sont exposés dans ses vitrines de la galerie d'Orléans, Palais Royal, à Paris.

CONSEIL AUX PERSONNES GRASSES

Prenez donc une tasse d'infusion de THÉ DE GOA à chaque repas. Ce thé vous fera maigrir en régularisant vos fonctions digestives. — Toutes pharmacies, 5 fr. 80 la boîte. 9387.

L'INDUSTRIE OLEICOLE EN TUNISIE

L'industrie oléicole en Tunisie se développe rapidement. Alors qu'il y a quelques années, il existait seulement une petite raffinerie d'huiles d'olives capable de traiter 5.000 kilos par jour. On compte maintenant de nombreuses huileries pouvant traiter quotidiennement 20.000 kilos. En outre, elles possèdent des appareils modernes pour la neutralisation, la désodorisation des huiles lampantes de qualité ordinaire.

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS P. G.

Constitution d'un Groupement de Lille et Environs

Les anciens Prisonniers de Guerre (militaire) sont informés que la constitution définitive du Groupement de Lille et environs se fera le dimanche 7 juin prochain, lors de la réunion qui aura lieu le dit jour, à 10 heures, à la Salle Beudaert, rue du Faubourg de Roubaix, à Saint-Maurice, sous la présidence de M. Pasqual, sénateur du Nord, assisté de MM. Pinchart, président de la Fédération du Nord des A. P. G. ; Volvey, secrétaire général de la Fédération Nationale des A. P. G.

Plus d'indifférents, plus de timorés, l'Union faisant la force, tous les A. P. G. se souvenant que pour avoir été prisonnier il faut avoir été au front, voudront se grouper pour la revendication de leurs droits.

Camionnage - Déménagements
E DERONCQ & Cie
62 rue de Cambrai, à Lille. Tél. 8.03 - 34.37

T.S.F.

RADIO-PARIS. — 10. — Concert: 1. The Stars and Stripes for ever, marche; 2. Idéal, valse; 3. La Chasse, violon ; 4. Romance, en fa mineur ; 5. Si les baisers avaient des ailes, chant ; 6. Pavane d'Angelo; 7. Lever d'aurore sur l'Océan, piano ; 8. Last night on the back porch ; 9. Chanson, violoncelle ; 10. Interlude de Gismonda ; 11. Sur la Butte, chant; 12. Eans, le joueur de flûte, fantaisie. — 20 h. — Premiers résultats des élections municipales parisiennes. — 21 h. 45. — Radio-jazz, a) Rondel ; b) Poème ; c) Ce que je veux, poésie.

TOUR EIFFEL. — 10. — 18 h. 15, Causerie-concert : « Portez-vous bien » ; Festival des œuvres de M.-J. Landeroin : Un voyage dans l'île des Malgaches ; Danse de Tsiaraso, piano; Le rat et le sanglier, apologue malgache ; Si les oiseaux pouvaient parler, chant ; Le Serpent et le Hérisson, apologue malgache ; Le poète aveugle, chant ; Le Serpent et le vers de terre, apologue malgache ; Elles passent : Petites Miss, piano ; Triolet des papillons, chant ; Le coq et le chat sauvage, apologue malgache ; Taliesia, fragments d'opéra ; A la Cour de Binao, impression sakalave, piano. — 19 h. 10, dernières nouvelles sportives.

Vous devez préférer

la Quintonine aux autres extraits de quinquina, car, versée dans un litre de vin de table, elle vous donne un litre d'excellent vin fortifiant. Sa formule est, en effet, tout à fait spéciale et infiniment supérieure aux produits similaires. Le flacon : 3 francs toutes pharmacies. 8—3601.

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 8. — **Viandes.** — Bœufs ,quartier de derrière 5.50 à 8.80 ; devant, 3 à 5 ; aloyau 8 à 14 ; cuisses, 5 à 8 ; veaux, 1re qualité 10.50 à 11.50 ; 2e, 9.20 à 10.40 ; 3e, 6.50 à 9.10 ; moutons, 1re qualité 10.30 à 11.80 ; 2e, 8 à 10 20 ; 3e, 6.50 à 7.90 ; carrés parés, 7 à 20 ; porcs entiers ou demis, 1re qualité 7.60 à 8.50 ; 2e, 6 à 7.50 ; filets 9.40 à 11 50 ; jambons 7.50 à 10.60.

Beurres. — Centrifuge Normandie, 11 à 14 ; Bretagne 11 à 13 ; Charente-Poitou, 11.50 à 15 ;

La Compagnie Singer
LILLE, 9, Rue Nationale, 9, LILLE
Ses Machines à Coudre
Dernières Perfections aux Meilleurs Prix, au COMPTANT et à CREDIT
REPARATIONS RAPIDES à PRIX modérés

marchands Normandie, 10 50 à 12 ; Bretagne 9 à 12 ; beurre salé ou fondu, 9 à 10.50.

Œufs. — Normandie extra, 490 à 470 le mille ; choix 360 à 410 ; Bretagne choix 340 à 380 ; autres 280 à 330.

Fromages. — Camembert Normandie 150 à 300 le cent ; divers 120 à 210 ; Pont-l'Evêque 120 à 300.

Volailles. — Canards rouennais 20 à 22 ; nantais 20 à 26 ; fermes 9 à 12 ; poulets morts nantais 14.50 à 21 ; poulets de Bretagne 10 à 13.50.

Poissons. — Barbues, 6 à 9 ; bars 12 à 25 ; homards vivants 12 à 16 ; langoustes vivantes 18 à 25 ; maquereaux français, gros, 1.50 à 2.50 ; petits 4 à 5 ; raies 1.50 à 2 75 ; sardines salées 10 à 20 le cent ; fraîches 20 à 40 ; colins français 10 à 14 le kilo.

LE HAVRE, 9.— **Cafés.**— Clôture. Tend. calme. ventes : 4.000 sacs. — Mai 383.50, juin 379.50, juillet 320, août 363.25, septembre 361 50, octobre 361.75 novembre 358, décembre 351.75, janvier 345.75, février 344, mars 341.75, avril incoté.

GENIÈVRE de l'Etoile
Le plus fin
Le Meilleur
EN VENTE CHEZ TOUS LES ENTREPOSITAIRES
Rossignol - Lefebvre
Distillerie
MARAIS-DE-LOMME (NORD)

MARCHES DE LA REGION

Beurre. — Valenciennes 13 à 15 le kilo ; Avesnes 11.60 à 12 ; Bruay-en-Artois 10 à 13 ; Aubigny-en-Artois 10 à 11 ; Pernes-en-Artois 9 à 10.

Œufs. — Valenciennes 0.60 à 0.70 le kilo ; Avesnes 0.35 ; Bruay 9.50 à 10 les 26 ; Aubigny 8 à 9 ; Pernes 8.50 à 9.

Pommes de terre. — Valenciennes 0.60 à 0.70 le kilo ; Avesnes 0.50 à 0.70 ; Bruay 0 70 ; Pernes 65 les 100 kilos.

Volailles. — Poulets : Valenciennes 15 à 25 pièce; Avesnes 13 le kilo ; Bruay 13 à 24 pièce ; Aubigny 20 à 33 la paire ; Pernes 20 à 32.

LILLE (Halles Centrales), 9. — Cours moyen des ventes en gros à la date du 9 mai 1925

Volailles, beurre et œufs, fromages, fruits et primeurs, légumes, même cours que le mercredi 6 mai, à l'exception des pommes de terre (vieilles) qui ont été vendues jusque 70 francs les 100 kilos.

Poisson. — Soles 9 à 12 le kilo ; turbots 7 ; raies, 0.70 à 2.50 ; rougets, 0.50 à 2 ; merlans, 1 à 3.60 ; plies, 1 à 4 ; maquereaux, 2 à 2.75 ; limandes, 2 à 4 ; chiens de mer, 1 à 2.50 ; lottes, 3 à 5 ; cabillauds, 2à 2.50 ; merluches, 2 ; dorades, 2.80 à 4 ; colins, 0.50 à 3.

ABATTOIRS. — Prix de vente en cheville des viandes énoncées ci-dessous (déduction faite du 5e quartier).

Semaine du 2 au 8 mai 1925. — Bœuf 1re qualité 8.80 ; 2e, 7.75 ; 3e, 6.50 ; génisse, 1re qual., 8.80 ; 2e, 7.75 ; 3e, 6.80 ; taureau, 1re qual., 7.50 ; 2e, 6.50 ; 3e, 5.25 ; veau, 1re qual., 13.00 ; 2e, 11.50 ; 3e, 9.25 ; mouton, 1re qual., 11.50 ; 2e, 10 50 ; 3e, 9.25 ; porc, 1re qual., 8.50 ; 2e, 7.50.

PERNES-EN-ARTOIS, 7. — **Bestiaux.** — sur la place du franc-marché, 33 vaches. La vache laitière est en baisse sensible, vers 3.000 francs ; le sujet de première qualité est absent. — 4 porcs gras ; 120 coureurs ; 140 porcelets. Les porcelets valent de 45 à 90 francs ; les coureurs de 100 à 180 francs ; les porcs gras se vendent de 5.65 à 5.75 le kilo vivant.

BISCUITERIE LILLOISE

DANS TOUTES LES BONNES MAISONS

Bourse d'affrètement de Douai

Escarpelle-Ostende Sas Skykens, 9.00 ; Gayant-Dunkerque bassins, 6.50 ; Gayant-Billancourt, 23.25 Ostricourt-Dunkerque bassins (briquettes), 5.75 ; Gayant-La Rapée, 23.65 ; Dourges-Clichy, 23.00 ; Gayant-Paris environs, 23.50 ; Gayant Andresy (boulets), 21.00 ; Gayant-Billancourt, 23.25 ; Gayant Pont-Sainte-Maxence, 17.75 ; Gayant-Corbeil (boulets), 25.50 ; Noyelles-Souppes, 26.50 ; Noyelles-Mortagne (poussier de coke), 6.00 ; Ostricourt-Paris environs (boulets), 23.75 ; Noyelles-Epernay, 25.50 ; Violaines-Nogent (Artaud), 27.00 ; Vendin-Paris environs, 24.00 ; Escarpelle-Corbeil (boulets), 18.25 ; Ostricourt-Paris Pont d'Iéna, 23.50 ; Gayant Roanne, 33.00 ; Denain-Colombes, 21.50 ; Denain-Nogent-sur-Marne, 23 10 ; Vieux-Condé-Paris La Villette, 23.25 ; Ostricourt-Paris environs, 24.00 ; Ostricourt-Joinville-le-Pont 25.00 ; Violaines-Anzin, 7.00 ; Marles-Paris environs, 25.00 ; Violaines-Pont d'Ardres, 6.00 ; Gayant-Montereau (boulets), 26.50, Harnes-Origny-Sainte-Benoîte, 18.00 ; Gayant-Paris environs, 23.50 ; Escarpelle-Wervicq 8.00 ; Béthune-Nanterre, 23.80 ; Noyelles-Auby, 4.00 ; Fresnes-Gargenville, 22.25 ; Noyelles-Beautor, 11.73 ; Gayant-Villeneuve Triage 24.10 ; Beuvry-Souppes (boulets et briquettes), 26.00 ; Harnes-Mortagne, 6.25 ; Vendin-Gargenville, 23.00 ; Denain-Colombes, 21.50 ; Vendin-Nanterre, 22.80 ; Ostricourt-Attichy-sur-Aisne, 20.00 ; Courrières-Vaurox-sur-Aisne, 20.00 ; Ostricourt-Beaumont, 20.00 ; Marles-Anzin, 7.00 ; Liévin-Andresy, 22.50 ; Noyelles-Alost, 10.00 ; Vendin-Beautor, 11 75 ; Noyelles-Anzin, 6.25 ; Harnes-Malines canal, 12.50 ; Denain-Grand Quevilly, 23.75 ; Bruay-Beaumont, 21.00 ; Gayant-Bucy-le-Long, 20.00.

CHAMPS DE FLEURS DE HOLLANDE
DÉPARTS 27 AVRIL et 13 MAI
Durée : 5 JOURS. — Prix à forfait
PYRENEES-LOURDES, une semaine : 480 fr.
NORD-VOYAGES
66, Rue des Stations, LILLE — Tél. 39.02
ou Lecture Populaire, 36, Gde-Rue, Roubaix

Bourse d'Affrètement de Béthune

Houille. — Beuvry-Colombes, 23.00, 280 t. ; Marles-Paris environs 24.00, 273 t. ; Bruay-Lille divers, 4.75, 280 t. ; Marles-Cappelle et Petite-Synthe ou Dunkerque 2 ports 5.25, 280 t. ; Marles-Paris environs, 24.00, 280 t. ; Marles-Roubaix Blanc-Seau, 5 90, 280 t. ; Bruay-Ruminghem 7.50, 75 t. ; Bruay-Armentières 5.50, 280 t. ; Bruay-Tourcoing Blanc-Seau, 5.90, 280 t. ; Violaines-Isbergues, 4.00, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Flers-en-Escrebieux, 3.50, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Auby, 3.00, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Namur, 13.75, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Paris, 24.00, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Verberie, 16.00, 280 t ; Ostricourt-Montereau, 27.25, 280 t. ; Bruay-Dunkerque bassins, 5.35, 280 t. ; Noyelles-Godault-Paris, 20 50, 280 t. ; Bruay-Paris environs, 25.00, 285 t. ; Bruay-Gargenville, 24.00, 280 t. ; Bruay-Marchiennes, 6.00 280 t ; Violaines-Reims, 24.50, 275 t. ; Marles-Paris environs, 25.00, 285 t. ; Beuvry-Paris environs, 25.00, 280 t. ; Beuvry-Brienon, Yonne, 34.00, 280 t. ; Marles-Auby, bassin Joinville, 4.50, 280 t. ; Marles-Bezons, 24.00 280 t. ; Bruay-Ardres, 8.50, 100 t. ; Bruay-Courtrai, 7.25, 280 ; Eleu-Rouen ,port fluvial, 23.60, 280 t ; Pont-à-Vendin-Choisy-le-Roi, 24.50, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Origny-Sainte-Benoîte, 15.00, 280 t ; Pont-à-Vendin-Auby, 3.00, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Planche à Quesnoy, 4.75, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Paris Austerlitz, 24.15, 280 t ; Pont-à-Vendin-Paris, 24 00 280 t. ; Ostricourt-Comines, 6.50, 280 t. ; Ostricourt-Les Mureaux, 23.50, 280 t. ; Ostricourt-Paris, 23.75, 280 t. ; Beuvry-Auby, 4.25, 280 t. ; Beuvry-Roubaix qua1 Dunkerque, 6.00, 280 t.

POUR RIRE EN SOCIÉTÉ
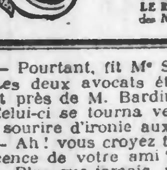
L'ALBUM COMIQUE MODERNE ILLUSTRE est un vrai succès. — Dernières Nouveautés Parisiennes pour s'amuser en Société. Chansons, monologues pour noces, farces, attrapes, prestidigitation, tours de cartes, pièces de théâtre Nouveaux procédés d'hypnotisme, magnétisme, médecine, cuisine, sports, jeux. — Instruments de musique. POUR REUSSIR A SE FAIRE AIMER, apprendre seul toutes les Danses, se créer une position, avoir de la volonté. Envoi franco contre 1 franc. LE RIRE PARISIEN, rayon D, 22, rue des NONNAINS D'HYERES, Paris 4e

COMMENT SE GUERIR PAR L'ÉLECTRICITÉ

RÉSUMÉ du TRAITÉ
1re Partie — SYSTÈME NERVEUX
2me Partie — APPAREIL URINAIRE et ORGANES GENITAUX
3me Partie — MALADIES de la FEMME
4me Partie — VOIES DIGESTIVES
5me Partie — SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR

Voici la superbe brochure, magnifiquement illustrée, que j'offre gratuitement à tous ceux qui m'en feront la demande. J'en ai fait éditer 20.000 exemplaires et le titre seul est une indication suffisante pour le lecteur "Comment se guérir par l'Electricité".

Mon traité d'Electrothérapie devrait se trouver dans toutes les familles et dans chaque ménage ; chacun devrait toujours l'avoir sous la main afin d'y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé.

Illustré de pages anatomiques, très intéressantes, il est divisé en 5 grands chapitres, chaque subdivision comprenant la nomenclature de tous les troubles et affections pathologiques appartenant à ce chapitre.

Le premier chapitre par exemple, traite de la Neurasthénie et Névroses diverses, Névralgies et Névrites, Maladies de la Moelle Epinière, Paralysies en général. Tous les autres chapitres traitent à leur tour toutes les affections dépendant de chaque classification et qu'il serait trop long d'énumérer ici.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits en un langage simple et clair de façon à renseigner exactement le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique sont établis pour chaque affection et chaque cas et ainsi le malade a sous la main l'explication médicale de sa maladie et, en même temps, le moyen de se guérir d'une façon complète et radicale.

Personne n'ignore plus à présent l'immense pouvoir curatif de l'électricité médicale. Les grands maîtres Français ont été les premiers à le reconnaître mais je puis cependant revendiquer pour moi l'honneur d'avoir découvert le vrai moyen pratique d'infuser à l'organisme cet élément de vie qui s'appelle l'Electricité Galvanique. Le courant galvanique tel que je l'applique au moyen de mes appareils à piles sèches, agit sur l'organisme d'une façon calme et douce à la fois, tonifie les nerfs et les muscles, active la circulation du sang, fortifie tous les organes de l'économie, facilite les échanges organiques et rend vraiment la vie aux débiles, aux nerveux et aux déprimés.

L'emploi de l'électricité est surtout indiqué dans tous les cas de faiblesse, désordres organiques, troubles nerveux et musculaires, et les maladies chroniques. L'impuissance, la débilité nerveuse, la diminution des facultés viriles sont vaincues par l'électricité qui constitue le remède le plus admirable qui soit connu et dont la vogue est telle que l'on peut envisager l'époque où les médecins prescriront exclusivement l'électricité pour le traitement de toutes les affections chroniques.

Il est à la portée de tous à présent, de suivre un traitement électrique chez soi car mon appareil ne se porte au grand maximum qu'une heure par jour et chacun peut vaquer à ses occupations ou à son travail quotidiens. C'est ce qui rend ma méthode si populaire et la facilité avec laquelle le malade peut suivre son traitement chez lui, à l'insu de tout le monde, sans abandonner ses habitudes, ou son régime, est unanimement appréciée et comprise.

C'EST GRATUIT. Ecrivez une simple carte à Mr le Docteur M. E. GRARD, Institut Moderne d'Electrothérapie, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir sous enveloppe fermée le traité d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.
Affranchissement pour l'étranger : Lettres Fr. 0,75 — Cartes Fr. 0,45.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 9. — Mai 586, juin 590, juillet [illegible] août 596, septembre 595, octobre 592, novembre 592; décembre 591, janvier 592, février [illegible] mars 595, avril 596 Tendance facile. Ventes : 600 balles.

LIVERPOOL, 9. — Juillet 12.40 ; octobre 12 20 ; janvier, 12.10.

LE CHANGE

PARIS, 9. — (Cours officieux). — Londres [illegible], New-York 19.18, Genève 371, Madrid 279.50, Amsterdam 770.50, Bruxelles 96 75, Rome 78.75, Berlin 456, Suède 512, Roumanie 9.15, Danemark [illegible], Prague 56.90, Norvège 321, Vienne 269.50.

HERNIE

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à COMPRESSION SOUPLE de M. GLASER le grand spécialiste de PARIS, 44, Boulv. SEBASTOPOL la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.
Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 Juillet 1922, ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la SECURITE, la SANTE, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la GUERISON DEFINITIVE.
Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à M. GLASER qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

Tourcoing, 10 mai, Hôtel Verdy.
Hazebrouck, 11 mai, Hôtel du Nord.
Bailleul, 12 mai, Hôtel de la Pomme d'Or.
LILLE, 13 et 14 mai, à son Cabinet Régional, 16, rue de la Clef (1er étage), près Bourse.
St-Amand-les-Eaux, 15 mai, Hôtels de Paris et du Mouton Blanc.
Denain, 16 mai, Hôtel du Commerce.
Roubaix, 17 mai, Hôtel de Paris, rue de Lille.
Maubeuge, 18 mai, Hôtel de la Poste.
Landrecies, 19 mai, Hôtel de la Renaissance.
Valenciennes, 20 mai, Hôtel de Flandre.

Un COLLABORATEUR de M. GLASER recevra

Bruay-les-Mines, 10 mai, Hôtel Serniclet Béghin.
Béthune, 11 mai, Hôtel de la Gare.
Desvres, 12 mai, Hôtel Cazin-Vigneron.
Boulogne-sur-Mer, 13 mai, Hôtel Métropole, 27, rue Faidherbe.
Calais, 14 mai, Hôtel du Sauvage.
Aire-sur-la-Lys, 15 mai, Hôtel de la Clef-d'Or.
Saint-Omer, 16 mai, Hôtel de France.
Amiens, 17 mai, Hôtel de Paris, 36, rue de Noyon.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
pour déplacement tous organes
TRAITÉ de la HERNIE, franco sur demande à M. GLASER, 44, boulevard Sébastopol, PARIS.

Imprimerie du Réveil du Nord
186 bis, rue de Paris, Lille

Le Gérant : Emile GEST

FEUILLETON DU 10 MAI 1925. — N° 36

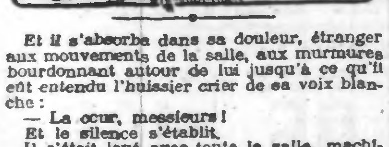

Et il s'absorba dans sa douleur, étranger aux mouvements de la salle, aux murmures bourdonnant autour de lui jusqu'à ce qu'il eût entendu l'huissier crier de sa voix blanche :

— La cour, messieurs !

Et le silence s'établit.

Il s'était levé avec toute la salle, machinalement.

Il se rassit et l'audience commença.

Il restait à entendre quelques témoins sans importance et qu'on écouta à peine.

On attendait le réquisitoire du représentant du ministère public, qui était le procureur général lui-même, lequel avait voulu prendre la parole en cette cause sensationnelle, dont depuis plusieurs jours tout Paris s'entretenait.

C'était un homme d'une grande éloquence, et on s'attendait à un splendide morceau oratoire qu'aurait sans doute grand'peine à entamer le plaidoyer du défenseur, malgré tout son talent.

Et quand le procureur se leva, imposant et solennel, terrible même en sa robe couleur de sang, le silence se fit de lui-même, et chacun écouta, haletant, les accents vengeurs de la bouche du haut magistrat.

Celui-ci reprit un à un tous les arguments du juge d'instruction en les amplifiant.

Il fut plus incrédule, plus amer que ne l'avait été M. Bardin lui-même, et démolit de fond en comble le roman forgé pour sa défense pour l'inculpé et qui, dit-il, ne méritait même pas l'examen.

Quelle était cette femme dont on s'obstinait à ne pas dire le nom, sûrement parce qu'elle n'existait pas.

Cette femme du monde ignorant le nom de son amant et qui donnait à celui-ci des rendez-vous d'une façon si mystérieuse ?

Cette femme éprise d'idéal, qui avait sur l'amour de si singulières idées et dans l'esprit de telles fantaisies, où était-elle ?

Elle devait savoir à cette heure que son amant comparaissait devant la cour d'assises.

Pourquoi ne se montrait-elle pas ?

Pourquoi ne venait-elle pas le sauver ?

Ici le procureur se tourna vers les jurés, attentifs et émus :

— Elle ne vient pas, messieurs, parce qu'elle n'existe pas, parce qu'elle n'a jamais existé que dans l'imagination du prévenu.

Il n'est pas de femme, tout éprise d'honneur qu'elle fût, toute désireuse qu'elle pût être de ne pas voir son nom mêlé à un procès, qui laisserait condamner son amant à la réclusion ou au bagne, quand d'un mot elle pourrait le sauver.

Il n'existe pas, j'ose le dire, et ce n'est aucune de mes auditrices qui me démentira, il n'existe pas de femme ayant assez peu de cœur pour demeurer indifférente et laisser se consommer sans intervenir un pareil crime, car c'est un crime de condamner un innocent et de le laisser condamner !

Le juge d'instruction, M. Bardin, à la perspicacité de qui je me plais à rendre hommage, le juge d'instruction a offert au prévenu le moyen de se disculper sans compromettre celle qu'il refusait de nommer.

Il lui offrait de la lui nommer à lui seulement ou de la faire venir en son cabinet, ou même de lui faire avoir avec elle une entrevue qui demeurerait secrète.

Le prévenu a refusé.

Il a donné pour raison qu'il ne connaissait pas le nom de sa maîtresse.

L'orateur s'arrêta.

Il y eut dans la salle un long frémissement.

Il était évident que, pour la plus grande partie du public, cela paraissait absolument invraisemblable, et qu'en l'esprit de beaucoup l'inculpé paraissait déjà condamné.

M. Bardin et Maxime avaient échangé, pendant que l'avocat général parlait, un regard aussi fulgurant qu'un cliquetis d'épées et qu'un zigzag de foudre.

Aucun d'eux n'avait fait un mouvement.

Mais le gentilhomme accusé dut faire des efforts surhumains pour se contenir et ne pas protester quand le procureur expliqua à sa façon les mobiles du crime qui lui était reproché, et brandit toutes les expressions vengeresses de son éloquence pour flétrir cet acte de lâcheté qu'il ne trouvait pas de mot pour qualifier.

Assassiner un homme faussement, lâchement, dans un guet-apens nocturne, pour ne pas croiser le fer avec lui, un gentilhomme !

Et en disant ces mots, l'orateur donnait à son visage une expression méprisante qui en décuplait encore la cruauté.

Maxime sentit en lui la morsure de ces mots ardents, comme on sent sur la chair la cuisson d'un fer rougi à blanc.

Il n'y put plus tenir.

Et il s'écria en se dressant avec un élan de folie :

— Ce n'est pas vrai !

Je ne suis pas un lâche !

Un tumulte épouvantable suivit cette protestation qui semblait avoir été arrachée aux entrailles même du malheureux.

Le président cria, éperdu :

— Taisez-vous !

Vous n'avez pas la parole !

Et le défenseur se précipita vers son client pour lui dire :

— Malheureux ! vous vous perdez !

Maxime retomba sur son banc, anéanti.

Il enfouit sa tête entre ses mains et demeura désormais immobile, sans penser, comme n'entendant rien.

Cet incident semblait avoir excité la verve du procureur général, qui trouva pour foudroyer le malheureux de nouveaux accents plus cinglants encore, et qui conclut en réclamant des jurés un châtiment exemplaire.

Quand il se rassit, la cause de Maxime était perdue.

Et tous les efforts de son avocat, qui pourtant fut admirable, ne parvinrent pas à modifier l'opinion des jurés et du public.

Il y avait toujours dans la défense un point faible : c'était cette femme mystérieuse, dont on ne voulait pas dire le nom, qui ne se montrait pas, et à laquelle personne ne croyait maintenant.

La séance fut suspendue.

On emmena l'accusé.

Les jurés quittèrent leurs bancs, les magistrats leurs sièges, et l'assistance, livrée à elle-même, car personne ne voulait sortir de peur de ne pas retrouver sa place, l'assistance put se faire part librement de ses impressions.

Le défenseur de l'accusé avait quitté la salle, tout dépité de son échec, et disait à Me Silas, accouru pour le féliciter :

— C'était une cause impossible ! Rien à faire !

— Vous croyez, maître, qu'il sera condamné ?

— J'en suis sûr.

— Pourtant, fit Me Silas, il est innocent !

Les deux avocats étaient en ce moment tout près de M. Bardin.

Celui-ci se tourna vers l'ami de Maxime, un sourire d'ironie aux lèvres :

— Ah ! vous croyez toujours, dit-il, à l'innocence de votre ami ?

— Plus que jamais, répondit André Silas.

— Vous avez la foi robuste.

— Maxime est incapable d'avoir commis un crime pareil.

Je le connais bien.

— Et vous aimez sa sœur ! dit de sa voix narquoise M. Bardin.

Il ajouta, en jetant un regard de confidence à l'avocat de Maxime :

— Tout s'explique.

— Innocent ou non, fit celui-ci qui ne voulait pas prendre parti, j'ai bien peur de n'avoir prononcé que des paroles inutiles.

— Et pourtant, maître, fit le juge d'instruction, qui voulait flatter l'illustre avocat, vous avez été admirable.

Vous avez peut-être prononcé aujourd'hui votre meilleur plaidoyer.

— Non, dit l'avocat, je ne suis pas content de moi. Quand je ne sens pas le public avec moi, je ne suis pas moi-même.

Le procureur général, ajouta-t-il, a été très bien.

— Oh ! très bien, dit aussitôt M. Bardin. Ce sera le meilleur discours de sa carrière.

Les avocats et le magistrat se serrèrent la main et se séparèrent.

Maxime avait été conduit dans la petite salle réservée aux accusés.

Il semblait très abattu.

Il ne se faisait plus, en effet, d'illusion sur son sort.

Il était perdu !

Il se laissa tomber sur un banc et y demeura comme mort, la tête vide, sans pensée.

Il fut arraché à son immobilité par l'arrivée de son ami, Me Silas, qui le toucha légèrement à l'épaule.

Il eut un sursaut comme si on le réveillait d'un cauchemar, regarda celui qui était devant lui comme s'il ne le reconnaissait pas.

Puis, se souvenant, il secoua la tête douloureusement :

— Plus d'espoir, n'est-ce pas ?

— Je ne te cacherai pas, dit Me Silas, que j'ai peur.

Mais ce que je ne comprends pas, ajouta-t-il, c'est cette femme.

Comment peut-elle te laisser condamner ?

Maxime eut un geste vague :

— Elle a un mari, des enfants, dit-il.

Il voulait l'excuser encore.

— Mais, que diable, on ne laisse pas condamner un innocent.

Et si j'étais à ta place, moi, plutôt que de subir la honte d'une condamnation...

— Eh bien ?

— Je parlerais.

— Jamais ! dit Maxime énergiquement.

Je me croirais plus déshonoré en la trahissant qu'en m'exposant à toutes les peines !...

Me Silas frémit.

— Je finirai, dit-il, par croire comme les autres qu'elle n'existe pas.

— Libre à toi, dit Maxime d'un ton dont son ami comprit toute l'amertume, et libre encore à toi d'inculquer cette croyance à ma sœur, qui est peut-être à cette heure le seul cœur qui me reste, car ma pauvre mère a déjà, hélas ! un pied dans la tombe, et son esprit est enveloppé des ombres de la mort.

(A suivre.)